

DELIBERATION CFVU127-2017

**Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;**

Vu les convocations envoyées aux membres du Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 30 novembre 2017.

Objet de la délibération : création d'Unités d'Enseignement Libre (UEL)

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 13 décembre 2017 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La création des Unités d'Enseignement Libre (UEL) suivantes est approuvée :

- UEL 425 : Devenir Tuteur d'Orientation dans les lycées partenaires du programme Thélème
- UEL 426 : Devenir Tuteur d'Orientation dans les lycées partenaires du programme Thélème (Cholet)
- UEL 427: AlterPass Médecine
- UEL 428 : AlerPass Pharmacie

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour.

A Angers, le 14 décembre 2017

La Vice-présidente FVU

Sabine MALLET



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 22 décembre 2017

UEL 425

Devenir Tuteur d'Orientation dans les lycées partenaires du programme Thélème
Campagne 2017/2018 - Création

Semestre(s) : 4, 6, Dates prévisionnelles du 01/02/2018 au 05/04/2018

Composante organisatrice : Présidence

Volume horaire (évaluation incluse) : 16

Modalités d'évaluation : note composée oral + écrit

Responsable pédagogique : KERLEO Laure

Localisation des enseignements : Présidence

Capacité d'accueil : 30, Seuil minimum d'ouverture : 10

Enseignement prévu le : Jeudi de 16:30 à 18:30

Heures : CM :0, TD : 16, TP :0

Public(s) non concerné(s) par cette UEL :

Compétences pré-requises (si non précisé aucunes) :

Vous souhaitez accompagner des lycéens de seconde sur le terrain et partager votre expérience d'étudiant ?

Rejoignez cette UEL qui vous donnera l'occasion d'intervenir dans un lycée, pour conseiller et accompagner de jeunes lycéens, en classe de seconde.

Un goût pour la communication et une grande motivation sont donc nécessaires. Les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement trouveront un bénéfice à suivre cette UEL.

Compétences à acquérir :

L'étudiant apprendra à informer les lycéens, à présenter l'université et son offre de formation de première année et à les aider à trouver leur voie dans les études supérieures.

L'étudiant développera des capacités à communiquer et à transmettre des informations.

Il apprendra également à conseiller (écoute des besoins des lycéens, prise de recul...) et développera des habiletés dans la relation d'aide.

L'UEL va également accroître sa capacité à apprendre tout en développant ses capacités à expliquer.

Enfin, la responsabilisation de l'étudiant face aux lycéens va participer au développement d'une meilleure confiance en soi.

Cette UEL trouvera son enchaînement l'année suivante : les étudiants ayant validé l'UEL pourront se voir proposer ultérieurement (septembre 2018) dans le cadre du programme Thélème, les actions d'information-orientation-appui disciplinaire, pour certains lycées, auprès de lycéens (classes de seconde), sous contrat étudiant rémunéré.

L'étudiant s'engagera dans une démarche de valorisation des formations de l'université et plus particulièrement de la filière dont il est issu.

Dispositions prévues pour les étudiants dispensés d'assiduité : Non

Dispositifs et pratiques pédagogiques :

Information sur le tutorat, ses fonctions, les attentes des tuteurs et des lycéens tutorés.

Information sur l'université et ses filières, l'organisation, les cursus, les actions de l'université envers les lycées.

Participation au dispositif de l'enseignement secondaire visant l'accompagnement à l'orientation du lycéen, par exemple l'accompagnement personnalisé.

Les étudiants inscrits à cette UEL se verront confier des missions, dans ce cadre, par les enseignants des 6 lycées partenaires (Henri Bergson, Jean Moulin, Joachim du Bellay, Jean Bodin, Europe-Robert Schuman, Duplessis-Mornay).

Informations complémentaires :

Précisions mode d'évaluation :

- rapport de 3 pages (40% de la note) dans lequel l'étudiant présente son action visant l'aide à l'orientation des lycéens

- création puis présentation ou soumission sur Moodle par l'étudiant d'un support présentant l'action (60 % de la note)

Cette UEL est co-animée par Sébastien Sourisseau, chargé d'action continuum Lycée-Université du programme Thélème.

Mots clés :

Tutorat Lycée Accompagnement Orientation Soutien Aide Thélème

UEL 426

Devenir Tuteur d'Orientation dans les lycées partenaires du programme Thélème

Campagne 2017/2018 - Création

Semestre(s) : 4, 6, Dates prévisionnelles du 01/02/2018 au 05/04/2018

Composante organisatrice : Présidence

Volume horaire (évaluation incluse) : 16

Modalités d'évaluation : note composée oral + écrit

Responsable pédagogique : KERLEO Laure

Localisation des enseignements : Campus de Cholet

Capacité d'accueil : 20, Seuil minimum d'ouverture : 10

Enseignement prévu le : Mardi de 16:30 à 18:30

Heures : CM :0, TD : 16, TP :0

Public(s) non concerné(s) par cette UEL :

Compétences pré-requises (si non précisé aucunes) :

Vous souhaitez accompagner des lycéens de seconde sur le terrain et partager votre expérience d'étudiant ?

Rejoignez cette UEL qui vous donnera l'occasion d'intervenir dans un lycée, pour conseiller et accompagner de jeunes lycéens, en classe de seconde.

Un goût pour la communication et une grande motivation sont donc nécessaires. Les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement trouveront un bénéfice à suivre cette UEL.

Compétences à acquérir :

L'étudiant apprendra à informer les lycéens, à présenter l'université et son offre de formation de première année et à les aider à trouver leur voie dans les études supérieures.

L'étudiant développera des capacités à communiquer et à transmettre des informations.

Il apprendra également à conseiller (écoute des besoins des lycéens, prise de recul...) et développera des habiletés dans la relation d'aide.

L'UEL va également accroître sa capacité à apprendre tout en développant ses capacités à expliquer.

Enfin, la responsabilisation de l'étudiant face aux lycéens va participer au développement d'une meilleure confiance en soi.

Cette UEL trouvera son enchaînement l'année suivante : les étudiants ayant validé l'UEL pourront se voir proposer ultérieurement (septembre 2018) dans le cadre du programme Thélème, les actions d'information-orientation-appui disciplinaire, pour certains lycées, auprès de lycéens (classes de seconde), sous contrat étudiant rémunéré.

L'étudiant s'engagera dans une démarche de valorisation des formations de l'université et plus particulièrement de la filière dont il est issu.

Dispositions prévues pour les étudiants dispensés d'assiduité : Non

Dispositifs et pratiques pédagogiques :

Information sur le tutorat, ses fonctions, les attentes des tuteurs et des lycéens tutorés.

Information sur l'université et ses filières, l'organisation, les cursus, les actions de l'université envers les lycées.

Participation au dispositif de l'enseignement secondaire visant l'accompagnement à l'orientation du lycéen, par exemple l'accompagnement personnalisé.

Les étudiants inscrits à cette UEL se verront confier des missions, dans ce cadre, par les enseignants des 6 lycées partenaires (Henri Bergson, Jean Moulin, Joachim du Bellay, Jean Bodin, Europe-Robert Schuman, Duplessis-Mornay).

Informations complémentaires :

Précisions mode d'évaluation :

- rapport de 3 pages (40% de la note) dans lequel l'étudiant présente son action visant l'aide à l'orientation des lycéens

- création puis présentation ou soumission sur Moodle par l'étudiant d'un support présentant l'action (60 % de la note)

Cette UEL est co-animée par Sébastien Sourisseau, chargé d'action continuum Lycée-Université du programme Thélème.

Mots clés :

Tutorat Lycée Accompagnement Orientation Soutien Aide Thélème

UEL ALTERPASS MEDECINE
UEL Candidature AlterPASS Médecine
Campagne 2017/2018 - Création

Semestre(s) : 4, 6, Dates prévisionnelles du 01/02/2018 au 05/04/2018

Composante organisatrice : Médecine

Volume horaire (évaluation incluse) : 16

Modalités d'évaluation :

Autres : QCM à distance, valider chaque bloc de 4h

Responsable pédagogique : BELONCLE Francois

Localisation des enseignements : Autre lieu à préciser ultérieurement

Capacité d'accueil : 999, Seuil minimum d'ouverture : 1

Enseignement prévu le : Jeudi de 16:30 à 18:30

Heures : CM :16, TD : 0, TP :0

Public(s) non concerné(s) par cette UEL :

Etudiants ayant tenté 2 fois l'admission en filières de santé soit par la PACES, soit par PluriPASS.

Exceptionnellement, les étudiants étant inscrits en L1 PluriPASS en 2015-2016 et S3 PluriPASS en 2016-2017 sont autorisés à présenter une nouvelle fois leur candidature dans le cadre de ce dispositif.

Compétences pré-requises (si non précisé aucunes) :

Publics concernés par cette UEL : Etudiants souhaitant candidater à la passerelle médecine

Un bon niveau scientifique et une appétence pour la science.

Compétences à acquérir :

Cette UEL est une des étapes d'admissibilité au dispositif AlterPASS.

<http://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-de-sante/offre-de-formation/alterpass.html>

Cette UEL ne vise pas l'acquisition de nouvelles connaissances/compétences mais aide l'étudiant à vérifier la bonne adaptation de son projet aux exigences du parcours d'étude et des métiers en médecine.

Pour ce faire, l'étudiant disposera :

- de présentation et de fiches métiers qui pourront l'aider dans la réalisation d'une fiche métier et de son oral d'admission (Mini-Entretien Multiple ou MEM).
- de présentation et de connaissances des études de médecine
- d'un contact avec un tuteur étudiant en médecine
- d'un échantillon de cours représentatifs de la filière médecine = 4h de biologie moléculaire, 4h de physiologie, 4h de sciences humaines et 4h d'anatomie. Au sein de chaque champ disciplinaire les enseignements se présenteront :
- Soit sous forme de vidéos de cours accompagnées d'un diaporama support,
- Soit sous forme de « livre Moodle » accompagné de vidéos explicatives et de QCM
- des QCM permettront de vérifier si les notions explicitées ont été comprises.

L'UEL sera validée par une évaluation à distance calquée sur les QCM proposés au sein des différentes disciplines.

Dispositions prévues pour les étudiants dispensés d'assiduité : Non

Dispositifs et pratiques pédagogiques :

Les enseignements sont dispensés directement en ligne.

Il s'agira de support divers : Vidéos, livre Moodle, tests d'auto-évaluation). L'évaluation se fera par un QCM, à la fin de chaque module de 4h, auquel viendra s'ajouter une fiche métier déposée sur la plateforme de travail Moodle.

Vous devez disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet, ce cours étant entièrement à distance.

Informations complémentaires :

Cette UEL remplace toute autre UEL, et permet à l'étudiant de candidater à AlterPASS pour entrer en 2ème année des études de médecine. La validation de cette UEL est le préliminaire obligatoire à l'Admissibilité.

Mots clés :

UEL 428

Candidature AlterPASS Pharmacie

Campagne 2017/2018 - Création

Semestre(s) : 4, 6, Dates prévisionnelles du 01/02/2018 au 05/04/2018

Composante organisatrice : Présidence

Volume horaire (évaluation incluse) : 16

Modalités d'évaluation :

Autres : QCM à distance à la fin de chaque bloc de 4h

Responsable pédagogique : BAGLIN Isabelle

Localisation des enseignements : Autre lieu à préciser ultérieurement

Capacité d'accueil : 999, Seuil minimum d'ouverture : 1

Enseignement prévu le : Jeudi de 16:30 à 18:30

Heures : CM :16, TD : 0, TP :0

Public(s) non concerné(s) par cette UEL :

Etudiants ayant tenté 2 fois l'admission en filières de santé soit par la PACES, soit par PluriPASS.

EXCEPTIONNELLEMENT, les étudiants étant inscrits en L1 PluriPASS en 2015-2016 et S3 PluriPASS en 2016-2017 sont autorisés à présenter une nouvelle fois leur candidature dans le cadre de ce dispositif.

Compétences pré-requises (si non précisé aucunes) :

Public concerné : étudiants souhaitant candidater à la passerelle Pharmacie inscrits en 2ème année de licence d'Economie et de Gestion ou en 3ème année de licence de Droit.

Un bon niveau scientifique et une appétence pour la chimie et les sciences biologiques.

Compétences à acquérir :

Cette UEL est une des étapes d'admissibilité au dispositif AlterPASS

<http://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/faculte-de-sante/offre-de-formation/alterpass.html>

Cette UEL ne vise pas l'acquisition de nouvelles connaissances/compétences mais aide l'étudiant à vérifier la bonne adaptation de son projet aux exigences du parcours d'étude et du métier de pharmacien.

Pour ce faire, l'étudiant disposera :

- de présentation et de fiches métiers qui pourront l'aider dans la réalisation d'une fiche métier et de son oral d'admission (Mini-Entretien Multiple ou MEM)
- de présentation et de connaissances des études de pharmacie
- d'un contact avec un tuteur étudiant en pharmacie
- d'un échantillon de cours représentatifs de la filière pharmacie = 4h de Physiologie de la digestion, 4h de Pharmacologie, 4h de cycle de vie du médicament et 4h de chimie. Au sein de chaque champ disciplinaire les enseignements se présenteront :
- soit sous forme de vidéos de cours accompagnées d'un diaporama support,
- soit sous forme de « livre Moodle » accompagné de vidéos explicatives et de QCM
- des QCM permettront de vérifier si les notions explicitées ont été comprises.

Dispositions prévues pour les étudiants dispensés d'assiduité : Non

Dispositifs et pratiques pédagogiques :

Les enseignements sont dispensés directement en ligne. Il s'agira de support divers : Vidéos, livre Moodle, tests d'auto-évaluation). L'évaluation se fera par un QCM, à la fin de chaque module de 4h, auquel viendra s'ajouter une fiche métier déposée sur la plateforme de travail Moodle.

Vous devez disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet, ce cours étant entièrement à distance.

Informations complémentaires :

Cette UEL remplace toute autre UEL à choisir pour le semestre, et permet à l'étudiant de candidater à AlterPASS pour entrer en 2ème année des études de pharmacie. La validation de cette UEL est le préliminaire obligatoire à l'Admissibilité.

Mots clés :

Candidature Alternative filière pharmacie